CIRCULAIRE D'INFORMATION







FEDERATION SPORTIVE EDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

277, rue Saint-Jacques – 75240 PARIS cedex 05 Tél. 01 44 41 48 55

Site UGSEL: www.ugsel.org













RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Correspondance UGSEL LOIRE-ATLANTIQUE

Renseignements, retour de documents : national.cross2025@ec44.fr

En cas d'urgence, à partir du mardi matin, appeler : Nicolas MARZIN : 06 47 66 69 23

ACCUEIL

PASSAGE OBLIGATOIRE à l'accueil pour la vérification des engagements, la récupération des tickets repas et l'accueil sportif (présentation des licences et récupération des dossards - voir partie technique et sportive)

Le lundi 8 décembre de 17h00 à 19h00 → Stade du Buisson de la Grolle, 44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE Possibilité de repérage du parcours à partir de 17h.

et le mardi 9 décembre de à partir de 9h00 - Stade du Buisson de la Grolle, 44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

- Vous devez vous acquitter de vos droits avant l'arrivée sur site.
- Les dossards doivent être récupérés au plus tard 1 heure 30 avant la course.
- Aucun dossard ne pourra être récupéré après 13h30, y compris pour les courses après 15h00.

LIEUX de la COMPETITION et ACCES

Site de compétition : Stade du Buisson de la Grolle

44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

Les tribunes ne peuvent pas accueillir tous les participants. Chaque établissement doit prévoir un éventuel abri en cas d'intempéries.

HEBERGEMENT

Il est à prévoir par vos soins (cf liste hébergements en ligne)

RESTAURATION

Diner du lundi soir, réservation obligatoire via le questionnaire de participation : Repas chaud (tarif 10.00 €)

Au restaurant « Les terrasses du buisson », 5mn à pied du site de compétition Pâtes bolognaises + dessert maison

Si vous choisissez cette formule diner, sur le questionnaire de participation, vous devrez renseigner l'horaire du service que vous désirez. Etant donné le nombre limité de place à chaque service, l'inscription des convives se fera en fonction de la date de retour des questionnaires de participation.

Choix n°1: Service de 18h30 (200 / 250 places possibles) Choix n°2: Service de 19h30 (200 / 250 places possibles)

Déjeuner du mardi midi, réservation obligatoire via le questionnaire de participation : Repas chaud (tarif 10.00 €)

Tartiflette + Muffin au chocolat réalisés par un traiteur Nantais

Diner du mardi soir, réservation obligatoire via le questionnaire de participation : Panier repas (tarif 7.00€)

Sandwich « Complet Poulet » de boulangerie (1/2 baguette) + cookie fait maison

A la buvette, accès libre sans réservation : Saucisses, frites, boissons, crêpes et friandises.

TEMPS PASTORAL

Un temps pastoral aura lieu lors de la remise des récompenses de 13h45.

DROITS D'ENGAGEMENT

10 € par élève

Pour rappel, les droits d'engagement doivent être réglés pour tout élève apparaissant sur la liste des inscrits sur Usport et pour les élèves participants à la course inclusive.

REMBOURSEMENT

En cas d'absence d'un ou plusieurs engagements et/ou participants, aucun frais ne seront remboursés.

QUESTIONNAIRE DE PARTICIPATION

Il n'y a plus de format papier. Le questionnaire est dorénavant à compléter en ligne.

Lien vers le questionnaire de participation (1 questionnaire par AS) :

QUESTIONNAIRE DE PARTICIPATION CROSS NATIONAL 2025-2026

<u>Pour pouvoir commander les repas</u>: Questionnaire à compléter impérativement pour <u>le lundi 1er décembre 2025</u> dernier délai suivi d'un virement bancaire à l'UGSEL Loire-Atlantique (cf RIB ci-dessous) ou d'un paiement par chèque avec envoi postal à l'Ugsel Loire Atlantique, 15 rue Leglas Maurice, 44000 Nantes.

IBAN: F76 3000 3014 1000 0372 7217 282

BIC: SOGEFRPP



Indiquer dans l'intitulé du virement : "Cross 2025, nom établissement, ville et N° départ."

Tout questionnaire transmis implique une obligation de paiement au Comité Organisateur.

Par respect vis à vis des prestataires des repas, nous nous réservons le droit de refuser les questionnaires repas <u>non</u> <u>reçus en date du 1er décembre 2025.</u>

NOTE IMPORTANTE

Les accompagnateurs des participants (professeurs d'E.P. S, parents et autres) ainsi que les Chefs d'établissements sont directement responsables du comportement de leurs sélectionnés et de tous dégâts que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour, que ce soit dans les hébergements, le centre de restauration ou le lieu de compétition.

L'UGSEL Loire Atlantique décline toute responsabilité en cas de vols. Chacun doit être responsable de ses effets et savoir les surveiller, ou les faire surveiller.

Dans le cadre du développement durable, il y aura des poubelles de tri sélectif.

PRIMES KILOMETRIQUES

La prime kilométrique versée en 2026 pour la participation aux championnats nationaux sera calculée au regard de 2 critères : le nombre d'élèves déplacé(e)s par l'AS et la distance aller-retour (référence Dicoroute) entre l'AS et le lieu du championnat.

L'objectif est de redistribuer l'ensemble du budget alloué chaque année et d'augmenter la prime pour les AS / délégations venant de loin et avec de nombreux élèves.

RECOMPENSES

Podiums individuels après chaque course.

Podiums par équipes

voir programme général

SOUVENIR

Un souvenir sera remis à chaque participant : Un sac à dos et un tour de cou.

BUVETTE

Sur place : boissons froides et chaudes, friandises, crêpes, frites, saucisses, bière et vin chaud.

SECURITE PARKING ET PARC.

Pour les cars, une dépose minute sera organisée afin de faire descendre les élèves. Les cars seront ensuite redirigés vers un parking de la commune pour stationner durant la compétition.

Pour les véhicules légers (minibus, voitures) le stationnement ne se fera pas sur le site de la compétition mais sur des parkings municipaux proches du stade. L'accès piétonnier sera fléché ensuite pour accéder à la zone de départ des différentes courses.

Seules les personnes à mobilité réduite, les invités et les bénévoles de l'organisation pourront accéder au parking du stade du buisson de la grolle.

PHOTOS

Des photos seront prises lors de la compétition.

Les participants, ou leurs représentants légaux, autorisent expressément les organisateurs et l'Ugsel à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, lors de la manifestation sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, pour la durée la plus longue prévue par la loi.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES ET SPORTIFS

Pour toute question technique et sportive, contacter Geoffrey BRASSART, Responsable Technique des Compétitions : g-brassart@ugsel.org

ACCUEIL SPORTIF ET LICENCES

L'accueil sportif ne peut se faire qu'après passage à l'accueil administratif.

Les licences élèves et licences encadrants seront vérifiées avant la compétition et cette vérification est obligatoire et permet d'obtenir les dossards tamponnés par l'Ugsel Nationale.

La vérification des licences élèves peut se faire sous 2 formes :

1) Soit jusqu'au dimanche 7 décembre 18h00 : sous forme dématérialisée depuis Usport. Le responsable des compétitions extraira toutes les licences élèves depuis la liste des inscriptions. Toutes les licences avec photos seront validées automatiquement.

Aucun email n'est à envoyer!

2) Soit lors de l'accueil sportif de la compétition, licences avec photo.

La licence de l'encadrant sera vérifiée le jour de l'accueil.

Les dossards ne seront donnés qu'après :

- Signature de la liste des participants individuels, par équipes et en relais fourni par les services nationaux,
- Vérification des licences élèves,
- Vérification de la licence de l'encadrant accompagnant les élèves,

Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.

Rappel <u>Article 9 des RG</u>: La participation d'un établissement est soumise à la présence d'un encadrant licencié Ugsel, qu'il soit professeur d'EPS, personne participante à l'animation de l'association sportive ou accompagnateur ponctuel.

REGLEMENTS

Se référer aux Règlements Généraux et Particuliers 2025/2026 parus sur le site de l'UGSEL Nationale : www.ugsel.org Règlement Spécifique CROSS 2025-2026

Rappel arrivée des relais : Seul le dernier relayeur peut franchir la ligne d'arrivée (sauf pour la course inclusive)

LA COURSE INCLUSIVE

Cette année, l'UGSEL Loire Atlantique souhaite mettre en place une course inclusive ouverte aux élèves avec une reconnaissance de handicap (ULIS, UEE...). Les modalités de cette course sont expliquées en bas de la circulaire d'organisation. Elle se déroulera en équipes de 4 élèves durant la course des MG1 (14h40). Pour inscrire une équipe, vous pouvez nous renvoyer le document excel en annexe à l'adresse suivante : nmarzin@ec44.fr.

Un élève peut participer soit à la course réservée aux individuels et aux équipes non mixtes, soir à la course de relais CJ mixte, soit à la course par équipes de relais inclusif.

Un(e) élève participant, lors de la même compétition, à 2 courses, sera disqualifié, ainsi que l'équipe ou le relais dont il/elle ferait parti, quel que soit le niveau de compétition.

Inscription via le fichier excel (en annexe) à renvoyer à l'Ugsel 44.

Les droits d'inscriptions (10€/élève) seront à régler à l'UGSEL 44 pour chaque équipier du relais. Comptez les dans les athlètes sur le questionnaire de participation et ajouter une remarque dans celui-ci.

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'Ugsel 44.

LE VILLAGE EDUCATIF

Un village éducatif sera mis en place sur le site de la compétition pour sensibiliser les élèves à des thèmes chers à l'UGSEL 44 : la nutrition, les addictions dans le sport, la lutte contre les violences et incivilités dans le sport, les premiers secours...
Une initiation au cross biathlon sera proposée aux élèves. Ils auront la possibilité de se sensibiliser à l'utilisation des carabines lacers

REPRESENTANTS DU BUREAU NATIONAL

L'ensemble des membres du Bureau ainsi que Jean-Noël MELLERIN, Secrétaire Général

REPRESENTANT DE LA COMMISSION NATIONALE DE L'ANIMATION SPORTIVE

Nicolas MARZIN

REPRESENTANTS DES SERVICES NATIONAUX DE L'ANIMATION SPORTIVE

Geoffrey BRASSART, Béatrice DEL FRARI, Didier PARIS, Ethan SIDI

CHARTE ETHIQUE ET SPORTIVE

Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive (page 10).

ORGANISATION DE LA COMPETITION

- Direction de Réunion : Alain GUENZI
- Responsable Technique et Directeur de la compétition : Geoffrey BRASSART
- Responsables du Comité d'Organisation : Nicolas MARZIN + Paul GUIN
- Juge arbitre général : Serge RIGOT
- Juge arbitre parcours : Jean-Pierre GAUDIN + Arnaud PIGEON
- Juge arbitre départ + Juge arbitre zone de transmission relais : Olivier ROCK
- Juge arbitre arrivée : Jacques-Yves LEGRAND
- Jurys: UGSEL Loire Atlantique
- Chambre d'appel : Véronique BERTEL + Thierry BROUX + Guy MAUROUARD + Brigitte PETOT
- Jury zone de relais : Véronique BERTEL + Guy MAUROUARD + Annie LEGRAND
- Starter: Pascal BERGIRON + Yaël GRANNEC + Dominique RONGEARD
- Délégué Anti-Dopage : Guy MAUROUARD
- Speakers: Anthony Retière + Willy Laurent
- Gestion chronométrage: Société Timepulse
- Secrétariat : Geoffrey BRASSART
- Gestion du protocole : Ugsel Loire Atlantique
- Surveillance du site : Ugsel Atlantique

DOSSARDS

Les dossards seront remis aux responsables des établissements à l'accueil le lundi soir ou le mardi matin.

Les dossards seront pucés.

Les concurrents devront porter leur dossard sur la poitrine, attaché par 4 épingles. Le dossard sera composté lors du contrôle des licences à la chambre d'appel. Après le compostage, tous les concurrents devront rester dans la zone de départ qui leur sera indiquée.

ATTENTION : tout dossard sans étiquette, avec la mauvaise étiquette ou non composté entraînera le non-classement de son titulaire.

Les dossards des élèves abandonnant doivent être donnés au secrétariat.

Nouveauté pour 2025-2026 : la CTN Athlétisme propose aux Territoires de remettre un dossard spécifique à leurs champions et championnes individuel(le)s lors de la remise des récompenses de leur compétition. Ce dossard n'est pas nominatif et n'a pas de numéro. Les Territoires sont libres d'utiliser une couleur, un drapeau de région ou tout autre visuel qui représente leur territoire. Ainsi, les élèves champions et championnes gagneront en visibilité lors du Championnat National Ugsel en portant ce dossard supplémentaire dans le dos.

USPORT

Il n'y a pas d'inscription à réaliser sur Usport. L'inscription sur Usport réalisée afin de participer aux compétitions qualificatives suffit.

A la date limite fixée par l'Ugsel Nationale (mercredi 19 novembre 2025), les qualifiées de chaque territoire seront remontés au niveau national par le Responsable Technique des Compétitions.

Pour cela, les territoires devront envoyer à g-brassart@ugsel.org, la liste des élèves qualifiés au titre de l'individuel ou du par équipes au plus tard le jeudi 20 novembre 2025.

Les enseignants devront sur Usport :

- Supprimer les élèves qualifiés au Championnat National mais qui ne participeront pas.
- Modifier, si besoin, les participants par équipe et en relais.

COMPOSITIONS D'EQUIPES ET DES RELAIS

Il n'y a pas de formulaire sur les compositions d'équipes et de relais pour le championnat national à communiquer.

Les compositions des équipes et des relais sont celles apparaissant sur USPORT.

Elles peuvent être supprimées/complétées/modifiées par les enseignants EPS au plus tard 96 heures avant le début des championnats ; soit avant le vendredi 5 décembre 2025 à 11h30.

Après cette date, les modifications sur Usport seront fermées.

Les modifications d'équipe et de relais ne seront ensuite acceptées par le directeur de réunion et/ou le représentant de l'UGSEL nationale que sur présentation d'un justificatif (certificat médical, convocation à un examen, cas de force majeure avec attestation du chef d'établissement). Sans justificatif, les modifications seront acceptées sous réserve d'acquittement des frais administratifs, à savoir 5 euros par élève et par changement (nouveauté 24-25 cf article 15 des RG).

Aucune modification ne sera prise en compte sur place hors de ce cadre.

TENUE

Une tenue sportive spécifique à l'activité est obligatoire.

Le port du maillot d'établissement est obligatoire. En cas d'absence de maillot d'établissement, un maillot neutre sera toléré. <u>Cf article 10 des RG</u>.

Les athlètes d'une même équipe et d'un même relais doivent obligatoirement avoir un maillot identique.

LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle antidopage au cours de ce championnat suivant les modalités arrêtées par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage.

Dans cette éventualité, il est rappelé que tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir fournir l'ordonnance prescrivant ces médicaments.

SERVICE MEDICAL

Un poste de secours sera présent sur site.

LA COMMISSION DES RECLAMATIONS ET LITIGES

Cf. Règlements Généraux Article 28.3

RECLAMATIONS ET PROCEDURES DISCIPLINAIRE

Conformément au Titre V des Règlements Généraux :

Article 28 RESERVES ET RECLAMATIONS
Article 29 SANCTIONS ET INSTANCES DISCIPLINAIRES



PROGRAMME GENERAL

Lundi 8 décembre 2025

17h00 - 19h00 Accueil administratif, sportif et convivial

Stade du Buisson de la Grolle, 44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

Téléphone : Directeur Départemental UGSEL Loire-Atlantique : Nicolas MARZIN 06 47 66 69 23

18h30 ou 19h30 : Diner, sur réservation, au restaurant « Les terrasses du buisson », 5mn à pied du site de compétition

Mardi 9 décembre 2025

A partir de 9h00 Accueil administratif et sportif sur le site de la compétition

Aucun dossard ne pourra être récupéré après 13h30

9h00 Accueil du jury

10h30 Réunion du jury au barnum « Ravitaillement » sur la ligne d'arrivée

11h30 Première course

11h00 - 14h00 : Repas chaud (barnum restauration)

14h00 - 16h00 : Retrait des paniers repas (barnum restauration)

COURSES A PARTIR DE 11H30

HORAIRES CATEGORIES DISTANCES (en mètres)

- **11h30**: 1ère course : Cadettes Juniors Filles 2 petites boucles 3245 m
- **12h00 :** 2ème course : Benjamines 2 1 petite boucle 1780 m
- 12h20: 3ème course: Benjamins 2 1 grande boucle -2375 m
- **12h40 :** 4ème course : Benjamines 1 − 1 petite boucle 1780 m
- 13h00: 5ème course: Benjamins 1 1 grande boucle 2375 m
- 13h20 : 6ème course : Minimes Filles 1 1 grande boucle 2375 m
- 13h45: Podiums équipes (CJF BF1 BG1 BF2 BG2 MF1)

Temps pastoral

- **14h10**: 7ème course : Relais mixtes 4 petites boucles 4 x 1465 m
- 14h40: 8ème course: Minimes Garçons 1 + Course Inclusive 2 petites boucles 3245 m
- 15h10: 9ème course: Minimes Filles 2 1 grande boucle 2375 m
- 15h30: 10ème course: Minimes Garçons 2 2 petites boucles 3245 m
- 16h00: 11ème course: Cadets Juniors Garçons 2 grandes boucles 4435 m
- 16h30: Podiums équipes (MF2, MG1, Relais mixte, MG2, CJG)

Les podiums individuels ont lieu à l'issue de chaque course.

Parcours du cross national 2025





Course inclusive



Modalités d'organisation

Des équipes de 4 élèves



Constituées de 2 binômes (B1 et B2) : un élève avec une reconnaissance de Handicap (Ulis, UEE) et un élève non porteur de handicap (--> Guide) forment un binôme

Course en relais sur **3245 m** (2 petites boucles):

- B1 : L'élève non porteur de handicap B1 fait le départ + A-B-C-D Au point D il récupère l'élève Ulis B1, ils courent ensemble : D-E-F-H-I-A

Au point A, le binôme B1 s'arrête.

- B2 : l'élève non porteur de handicap B2 prend le relai : A-B-C-D Au point D, il récupère l'élève Ulis B2, ils courent ensemble D-E-F-H-I-A

Au point A: l'équipe inclusive se recompose et finit ensemble jusqu'à l'arrivée. Passage de la ligne d'arrivée à 4

Intérêts

Permettre aux élèves en situation de handicap de vivre une compétition

Favoriser l'inclusion des élèves grâce à leur participation aux activités de l'AS

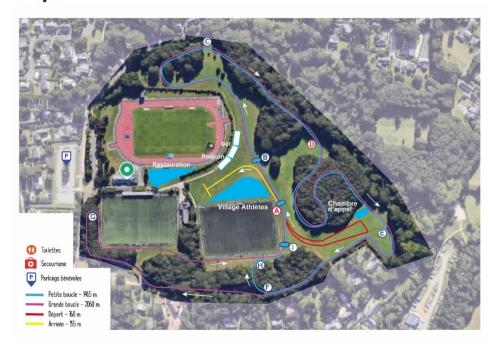
Travailler des compétences d'endurance, de dépassement de soi, de solidarité

Permettre aux élèves "guide" de partager leur potentiel, apprendre à être à l'écoute, encourager et fédérer.

En pratique

- Mardi 9 Décembre
- Stade du buisson de la grolle,la chapelle sur erdre
- En même temps que la course MG1 (14h40)
- Inscription via l'UGSEL, formulaire Excel
- Licenceà prévoir.

Le plan





CHARTE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux évènements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'adulte est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son chef d'établissement.

L'organisateur s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.

ÉDUQUER ... TOUT UN SPORT!

UGSEL

FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE 277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05

TÉL.: 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org